

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 AOUT 2019 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal .....	19
Nombre de membres en exercice .....	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération .....	15
Date de la convocation et d'affichage .....	07 août 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le DOUZE AOUT à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

**PRESENTS** : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Olivier SALADINI, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

**PROCURATIONS** : Gilles BRAGHINI à Christian BORDAZ.

**ABSENTS ET EXCUSES** : Alexandra BONOD-FERRIEUX, Evelyne FRAYSSE, Jean-Claude MITRIDATE et Martial BEGHIN.

Nicole TISSEYRE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose le rajout d'une délibération, accepté par le conseil municipal : validation des règlements des services périscolaire et extrascolaire.

## DELIBERATIONS

### **FONCIER : Acquisition de terrain à l'euro symbolique de la parcelle AC 147 lot E :**

La délibération n°2019-059 du 18 juillet 2019 pour le même objet est rapportée. Afin de sécuriser le passage des piétons le long de la rue Frédéric Pénélon il y a lieu d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle cadastrée provisoirement AC 147 lot E d'une contenance de 24 m<sup>2</sup>. Vote à l'unanimité.

### **FINANCES : Vente de matériels : tables de 2 mètres :**

Monsieur le Maire propose de mettre à la vente 10 tables en bois de 2 mètres au prix de 20 € l'une, les autres étant conservées pour la location aux particuliers. Vote à l'unanimité.

### **INTEMPERIES DU 15 JUIN 2019 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT :**

Suite à l'orage de grêle du samedi 15 juin 2019 tous les bâtiments communaux ont subi des dommages. A ce jour le montant des devis se monte à 801.833 €uros. Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et/ou la DSIPL. Un autre dossier sera déposé en septembre auprès du Département. Vote à l'unanimité.

### **FINANCES : VIREMENT DE CREDIT :**

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires il est proposé une ouverture de crédit de 50.000,00 €uros sur le budget principal. Vote à l'unanimité.

### **SERVICES PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE : validation des règlements de fonctionnement**

Les règlements de fonctionnement des services périscolaire et extrascolaire sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Vote à l'unanimité.

## INFOS DU MAIRE

Remerciement de la famille CHAPET suite au décès du père de Michel CHAPET, adjoint.

Une demande sera faite à la Société PACCARD pour la réparation d'un cadran du clocher et le réglage de la sonnerie de l'angélus.

## RAPPORT DES COMMISSIONS

### **AMBROISIE (Philippe DE GOUSTINE)**

- Lecture de la cartographie de la commune pour le repérage des zones infestées.

### **CHEMIN DE RANDONNEE (Louis CLAPPIER)**

- Le parcours du chemin de randonnée est ouvert, la Communauté d'Agglomération a procédé à un balisage provisoire.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le fossé situé sur la RD 112 route de Chatillon-St-Jean se bouche à chaque stationnement de véhicule. Un courrier sera fait à la DDT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h30  
Prochain conseil municipal le Jeudi 19 septembre 2019 à 20h (sous réserve de modifications)